



CSA-R DGA

du 9 mai 2023

Le 1^{er} Comité Social d'Administration de Réseau de la DGA (CSA-R DGA), présidé par le Directeur Général Adjoint, s'est tenu le 9 mai 2023 à Balard.

FO Défense était représentée par Florent XAVIER.

Ce premier CSA-R de la DGA a été l'occasion pour **FO Défense** de réaffirmer ses revendications liées au climat social :

- Le retrait de la réforme des retraites, contre laquelle des millions de personnes se sont mobilisés.
- L'urgence de l'augmentation du point d'indice, et la revalorisation des salaires ICT/TCT. Les salaires minimums des cadres de la métallurgie ont augmenté de 4,7%. En ce qui concerne les techniciens, leurs salaires minimums ont augmenté de 100€. Dans le secteur des industries de la défense, de nombreuses NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) convergent vers des augmentations générales encore plus élevées.
- L'urgence de négociations sur les grilles indiciaires des fonctionnaires et la fin du tassement des grilles pour les catégories C (8 échelons sur 11 du premier grade des catégories C sont en dessous du SMIC, ce tassement des grilles est indigne de la Fonction publique).
- Une réactualisation des zones d'abattement pour les personnels à statut ouvrier et les zones d'indemnité de résidence pour les fonctionnaires, répondant à l'évolution des loyers ou de l'immobilier des bassins d'emplois.
- La reprise massive d'un recrutement permettant de répondre aux objectifs de la DGA dans le cadre de la préparation du futur.
- La consolidation et la poursuite du renforcement des services RH que **FO Défense** réclame depuis plusieurs années

car, faute de moyens, ces services en souffrance sont mis en défaut par les nombreuses sollicitations et attentes des agents de la DGA. **FO** portera une attention particulière au redéploiement des services RH dans le cadre de ces réorganisations.

■ Chantier DGA IMPULSION

La phase « comme si » du chantier a permis de mettre en exergues des améliorations pour parfaire la nouvelle organisation. Selon le Directeur Général Adjoint de la DGA, cette correction devrait décaler le planning initial et l'application de la nouvelle organisation devrait être repoussée à début 2024.

■ Indemnité de sujétion d'essai

Le projet de décret a été envoyé à la DRH-MD mais n'est pas encore passé au guichet unique de l'interministériel. **FO** regrette le retard pris dans ce dossier clé pour le maintien des compétences au sein de la DTIE (ancienne DT), alors que les travaux du GT avaient avancé de manière très régulière.

■ GT ICT et enveloppe budgétaire

L'enveloppe budgétaire catégorielle allouée aux ICT/TCT est de 700 000€ (charges patronales comprises) pour l'année 2023. Cette enveloppe budgétaire est décomposée en 3 parties :





COMPTTE REIN

- ▶ Revalorisation des salaires situés en-dessous du salaire minimum de la convention collective,
- ▶ APS :
 - 75€ brut pour les ICT,
 - 53€ brut et AP fixe de 30€ brut pour les TCT,
- ▶ 250 à 280 revalorisations exceptionnelles, dont la moitié sur des métiers en tension. **FO** est particulièrement attentive à ce que des mesures transitoires soient impérativement mises en œuvre au profit de ces agents, et que leur situation individuelle ne soit pas écartée en raison du changement imposé par la convention collective.

La DGA espère la fin des travaux pour fin mai et une mise en paie pour novembre 2023.

Une présentation de la cotation des postes de l'ensemble de la DGA a été demandée pour le CSA-R DGA du 27 juin.

La DGA espère que les parcours professionnels de la DGA diminueront les démissions dues à des valorisations attendues mais non obtenues.

FO dénonce le peu d'informations et de transparence de l'administration à l'égard des élus au CSA de réseau DGA.

Le peu d'informations diffusées ne permet pas aux élus de réaliser le travail d'expertise concernant les sujets sur lesquels ils sont pourtant audités. FO exige plus de transparence sur les travaux engagés.

FO appelle à nouveau l'attention de la DGA sur la nécessaire communication et transparence qui doivent marquer les opérations de transformation accompagnant ce projet Impulsion. La volumétrie des postes devrait être affinée au fur et à mesure du déploiement de ce projet. C'est un point de vigilance pour FO.

FO Défense craint que l'enveloppe budgétaire allouée aux ICT/TCT ne permette pas de freiner l'augmentation des démissions, et que la rénovation des parcours pro, à elle seule, ne soit pas un argument suffisant pour fidéliser les ICT/TCT. FO Défense demande une augmentation générale des salaires, en adéquation avec ceux des industries de la défense avec qui la DGA est en concurrence sur le marché de l'emploi.



N'hésitez pas à contacter vos élus au CSA-R DGA pour plus d'information :

Titulaire : Florent XAVIER (DGA/TA) - florent.xavier@intradef.gouv.fr

Suppléant : Mohamed-Ali ANFIF (DGA/EM) - mohamed-ali.anfif@intradef.gouv.fr

FO, le syndicalisme libre, indépendant et déterminé !

Paris, le 22 mai 2023

